

Beaumont de Lomagne, le 20 août 2008

Le Maire

à

«Titre» «Prénom» «Nom»

«Adresse»

«CP» «Ville»

N/Réf. : FL/MCC/SJ/Le1165

OBJET : **CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

«Titre»,

J'ai l'honneur de vous inviter à bien vouloir assister à la séance exceptionnelle du **CONSEIL MUNICIPAL** qui se tiendra le :

**JEUDI 28 AOUT 2008
à 18 H 00 à la Mairie**

Comptant sur votre présence et dans cette attente, veuillez agréer, «Titre», l'expression de mes salutations distinguées.

LE MAIRE,

Jean-Luc DEPRINCE.

ORDRE DU JOUR

- **Démission d'une conseillère municipale : information du conseil municipal, installation d'une nouvelle conseillère municipale, remplacement de la démissionnaire au sein des commissions municipales et élection de délégués,**
- **Embauche sous contrat de droit privé,**
- **Participation des familles et des communes aux frais de transports scolaires pour 2008 / 2009,**
- **Marché de service relatif à la gestion des CLAE-CLSH**
- **Questions diverses**



08-074 : PARTICIPATION DES FAMILLES ET DES COMMUNES AUX FRAIS DE TRANSPORTS SCOLAIRES POUR 2008 / 2009 :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le Conseil Général participe à 85 % du coût des transports scolaires, les 15 % restant à la charge des familles.

Depuis plusieurs années, la commune s'était engagée à prendre cette participation en partie en charge.

Elle était fixée pour l'année scolaire 2007 / 2008 :

- à 92,00 € par élève demi-pensionnaire et
- à 46,00 € par élève interne ;

les familles participant à 50 % du coût de chaque catégorie.

Il précise que pour l'année 2008/2009, le Conseil Général a maintenu les participations à charge des familles, à 92 € pour les demi-pensionnaires et 46 € pour les pensionnaires.

Il propose que la participation communale reste fixée à 50 % du montant demandé par le Conseil Général pour l'année scolaire 2008/2009 et que les familles participent à 50 %, soit une participation respective de 46 € pour les demi-pensionnaires et 23 € pour les pensionnaires.

Il ajoute également qu'en cas de difficultés financières éprouvées par une famille pour le paiement de cette participation il y aura la possibilité pour cette dernière de faire une demande d'aide auprès du C.C.A.S.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, décide à l'unanimité :

- 1) de fixer la participation financière de la Commune aux transports scolaires 2008/2009 à la somme de 46 € pour les demi-pensionnaires et à 23 € pour les pensionnaires, les familles étant redevables du solde par enfant, soit
46 € pour les demi-pensionnaires et à 23 € pour les pensionnaires.

08-075 : MARCHE DE SERVICE RELATIF A LA GESTION DES CLAE – CLSH

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'en matière de gestion des CLAE – CLSH, il y a lieu de renouveler une procédure de marchés publics.

Pour cela, il doit être autorisé à lancer la procédure d'appel d'offres.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, décide à l'unanimité :

- de l'autoriser à lancer la mise en appel à la concurrence de la gestion des CLAE – CLSH de la commune de Beaumont de Lomagne,
- de l'autoriser à signer le contrat à intervenir,
- de lui donner tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération



Questions diverses

Monsieur NINU parle du problème des pigeons. Monsieur le Maire répond que des battues aux pigeons auront lieu les 30 juillet, 6, 13, 20, et 27 août 2008.

Monsieur Jacques ESCARNOT demande la liste des subventions aux associations.



INFORMATION

Rond-point du jardin Laurent : Monsieur le Maire informe que l'ancienne maison du garde-barrière en friche est à vendre. Proposition d'offre pour dégager le carrefour.

Jean-Luc DEPRINCE,

Lucie DISBEAUX,

Christian MAILFERT,

Monique PONS,

Jean-Claude BONNEFOI,

Corinne DUPONT,

Serge PERRAULT,

Nicole JOUGLAR,

Alain CARRERE,

Joseph GRAINDORGE,

Maurice SEIGNERON

Solange JOUBLE,

Philippe CRONE,

Geneviève MELLAC,

Gilles DEJEAN,

Fabienne BARAVALLE,

Frédéric DELAHAYE,

Fabienne BAYDEZ,

Laeticia MARCONATO,

Guy BELLEVAL,

Philippe NINU,

Evelyne RENAUDIN,

Jacques ESCARNOT,

Michèle CALMEJANE.

Karine SPADAFORA